



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

GIP FCIP



ACADÉMIE DE STRASBOURG
GRAND EST



GUIDE APPRENTISSAGE

JE DEVIENS APPRENTI AU CFA ACADÉMIQUE



www.cfa-academique.fr

DEVENEZ APPRENTI AU CFA ACADÉMIQUE !



Le CFA académique propose des formations en apprentissage allant du CAP au BAC+5 dans 14 secteurs d'activités. Chaque année, nous formons plus de 6000 apprentis en partenariat avec 4150 entreprises de toutes tailles, dans les domaines public et privé.

Présent sur toute l'Alsace, notre réseau comprend 21 Unités de Formation par Apprentissage (UFA) implantées dans des lycées professionnels. Les UFA assurent la formation théorique des apprentis, coordonnent leur suivi pédagogique, professionnel avec les entreprises, et les accompagnent vers l'insertion.

Dans de nombreux lycées professionnels, il est également possible d'intégrer un dispositif pédagogique qui regroupe dans une classe des apprenants de statut différent (scolaires / apprentis). Il s'agit alors de mixité de public.



6000
APPRENTIS

4150
ENTREPRISES

200
DIPLOMES
TITRES ET CERTIFICATS

21
UFA



BON À SAVOIR !
Nos chargés de développement accompagnent les jeunes dans leur recherche d'entreprise !

DES FORMATIONS EN APPRENTISSAGE DANS 14 SECTEURS D'ACTIVITÉS

UFA du Haut-Rhin UFA du Bas-Rhin

AUTOMOBILE, CYCLE, MOTOCYCLE



Emile Mathis I Heinrich-Nessel
Jules Verne I Marcel Rudloff
Paul-Emile Victor I Schweisguth
Schwilgué I Stanislas

LOGISTIQUE



Roosevelt I Emile Mathis

MAINTENANCE DES MATÉRIELS



Jean Mermoz I Marcel Rudloff
Paul-Emile Victor

MÉTIERS DU BOIS



Gustave Eiffel I Heinrich-Nessel
Jules Verne I Schweisguth

MÉTIERS DE BOUCHE



Roosevelt I André Siegfried
Jules Verne

SANTÉ - SOCIAL



Roosevelt I Association Sinclair
André Siegfried I Oberlin
Schweisguth I Stanislas

SÉCURITÉ



Emile Mathis I Louis Armand

BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS (BTP)



Gustave Eiffel I Jean Mermoz
Heinrich-Nessel I Jules Verne
Le Corbusier I Marcel Rudloff
Paul-Emile Victor I Schweisguth

COIFFURE - ESTHÉTIQUE



André Siegfried I Jules Verne
Oberlin I Schweisguth

COMMERCE - VENTE



Charles Pointet I Jean Mermoz
Roosevelt I André Siegfried
Emile Mathis I Jules Verne
Oberlin I Schweisguth
Schwilgué I Stanislas

HÔTELLERIE - RESTAURATION



Joseph Storck I Charles Pointet
Association Sinclair
André Siegfried I Jules Verne

SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION



Jean Mermoz I Roosevelt
André Siegfried I Oberlin

INDUSTRIE



Gustave Eiffel I Jean Mermoz
Lazare de Schwendi I Louis Armand
Georges Imbert I Jules Verne
Marcel Rudloff I Paul-Emile Victor
Schwilgué I Stanislas

INDUSTRIES GRAPHIQUES



Jean Mermoz I Gutenberg



LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE



L'apprentissage est un **mode de formation par alternance**. Les apprentis alternent des enseignements théoriques et pratiques au centre de formation avec des périodes en entreprise.

Tous les jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus peuvent suivre une formation en apprentissage. Un jeune de 15 ans peut également devenir apprenti s'il justifie avoir accompli sa scolarité jusqu'en 3ème.

L'apprenti signe un contrat d'apprentissage avec une entreprise. **Véritable salarié**, il perçoit un salaire et travaille pour son entreprise pour toute la durée du contrat. L'employeur assure une formation professionnelle complète, et l'apprenti s'engage à suivre la formation à l'UFA.

5

infos clés du contrat d'apprentissage

- Une durée de 6 à 36 mois ou une durée indéterminée
- Accessible aux jeunes de 15 à 29 ans révolus
- Un statut de salarié (rémunération, congés payés, protection sociale, ...)
- Un accompagnement par un maître d'apprentissage
- Une période d'essai de 45 jours, consécutifs ou non, de présence en entreprise



Apprentissage et Handicap



Le contrat d'apprentissage est aménagé pour les travailleurs en situation de Handicap. Il existe des dispositifs spécifiques sur la durée, le déroulement ainsi que la limite d'âge. Les entreprises bénéficient également d'aides.

Grille de rémunération

	Moins de 18 ans	18 - 20 ans	21 - 25 ans	26 ans et plus
1ère année	27 % SMIC	43 % SMIC	53 % SMIC	100 % SMIC
2ème année	39 % SMIC	51 % SMIC	61 % SMIC	100 % SMIC
3ème année	55 % SMIC	67 % SMIC	78 % SMIC	100 % SMIC

La rémunération d'un apprenti est calculée en pourcentage du SMIC ou du minimum conventionnel selon l'âge et l'année de formation. Certaines conventions collectives prévoient une rémunération supérieure au minimum légal. Des accords de branche peuvent également fixer un salaire minimum conventionnel plus élevé.

LES AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE

L'apprentissage est aujourd'hui **une voie d'excellence, un véritable tremplin vers la réussite**. De plus en plus de jeunes choisissent ce mode de formation.

En recrutant un apprenti, une **entreprise va lui transmettre ses méthodes de travail, sa culture et ainsi bénéficier d'un collaborateur rapidement opérationnel et parfaitement intégré.**

5

bonnes raisons de choisir une formation en apprentissage

- Une formation alliant théorie et pratique
- Une véritable expérience professionnelle
- Une formation gratuite pour les jeunes et rémunérée
- Une plus grande maturité et confiance en soi
- Une meilleure insertion professionnelle



Les principales aides pour les apprentis

Carte d'étudiant des métiers : Elle permet de bénéficier de réductions dans des cinémas et lieux culturels ainsi que d'accéder aux restaurants et résidences universitaires.

Aide au permis : Tout apprenti majeur peut bénéficier d'une aide de 500 euros pour passer son permis.

Aide au premier équipement : Elle permet à l'apprenti d'être doté d'un équipement professionnel nécessaire au bon déroulement de sa formation (hors équipement de protection à la charge de l'entreprise).

Aides au Logement : Les apprentis bénéficient d'aides proposées par Action Logement (pour payer une partie du loyer, déménager, verser un dépôt de garantie...).

Frais de restauration et d'hébergement : Ils peuvent être pris en charge par l'OPCO de l'entreprise.

Prime d'activité : Elle est destinée aux actifs de plus de 18 ans. L'apprenti en bénéficie s'il perçoit un salaire minimum équivalent à 78% du SMIC net depuis au moins 3 mois.

Allocations familiales : Les parents perçoivent les allocations familiales jusqu'aux 20 ans de l'apprenti (sous certaines conditions).

Pass culture : Il permet de faciliter l'accès des jeunes à la culture. Ce pass s'adresse aux jeunes âgés de 15 à 18 ans.

Mobilité internationale des apprentis



Les apprentis peuvent partir à l'étranger pendant leur apprentissage pour étudier dans un centre de formation ou travailler dans une entreprise. Cela permet de développer leurs compétences linguistiques et professionnelles.

LES ÉTAPES POUR DEVENIR APPRENTI

1

Valider son projet professionnel

Vous hésitez sur le choix de votre futur métier ? Prenez le temps de vous renseigner sur les formations proposées. Pour vous guider, vous pouvez rencontrer un conseiller d'orientation, faire un stage ou échanger avec un chargé de développement de l'apprentissage du CFA académique.

2

Se renseigner sur les modalités de candidature

N'attendez pas d'avoir trouvé votre entreprise d'accueil pour vous renseigner sur les démarches à suivre.

3

Trouver une entreprise

La recherche d'une entreprise pour un apprentissage fonctionne comme une recherche d'emploi. Vous devez envoyer votre CV et votre lettre de motivation par email, courrier ou les remettre en main propre.

Voici des conseils pour réussir :

- Elaborez un CV clair et bien structuré
- Rédigez une lettre de motivation personnalisée
- Commencez vos recherches d'entreprise le plus tôt possible !
- Activez votre réseau (famille, amis, voisins...).
- Utilisez les plateformes en ligne : sites de recherche d'emploi, plateformes sur l'apprentissage, réseaux sociaux (dont LinkedIn)
- Participez à des salons et forums
- Consultez les annuaires et les sites d'organisations professionnelles
- Suivez et relancez vos démarches

Zoom sur l'entretien

Vous avez décroché un entretien pour votre apprentissage ? Félicitations ! Il faut à présent convaincre le recruteur. Pour cela, une bonne préparation est essentielle !

Pour réussir vos entretiens, voici quelques conseils clés :

- Entraînez-vous en répétant votre entretien
- Préparez des réponses aux questions courantes et un petit pitch de présentation
- Renseignez-vous sur l'entreprise
- Soignez votre tenue vestimentaire
- Apportez des copies de votre CV et bulletins
- Mettez en avant votre motivation à apprendre
- Posez des questions
- Soyez ponctuel
- Gérez votre stress
- Envoyez un email de remerciement après l'entretien

4

Finaliser son inscription

Pour cela, contactez rapidement votre future UFA. Attention, certaines filières ont un nombre de places limité.



BON À SAVOIR !

Les GRETA d'Alsace proposent des formations en apprentissage. RDV sur www.greta-alsace.fr

CONTACTEZ NOS CHARGÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE !

UFA André Siegfried | HAGUENAU

Cynthia BLUMERT - 03 88 73 45 47
cynthia.blumert@cfa-academie.fr

UFA Emile Mathis | SCHILTIGHEIM

Catherine BERTHET
06 23 46 51 96 - 03 88 18 55 19
catherine.berthet@cfa-academie.fr

UFA Georges Imbert | SARRE-UNION

Eugène MUSZUMANSKI - 03 88 00 39 00
eugene.muszumanski@ac-strasbourg.fr

UFA Gutenberg | ILLKIRCH

03 88 66 81 57
ufa-gutenberg@cfa-academie.fr

UFA Heinrich-Nessel | HAGUENAU

Françoise FOURNIER - 03 88 53 20 21
francoise.fournier@cfa-academie.fr

UFA Jules Verne | SAVERNE

Elisabeth GEBHARDT
07 86 93 40 70 - 03 88 71 19 31
elisabeth.gehardt@cfa-academie.fr

UFA Le Corbusier | ILLKIRCH

Delphine BAGUET
07 55 62 05 58 - 03 88 66 87 65
delphine.baguet@cfa-academie.fr

UFA Marcel Rudloff | STRASBOURG

Franck HOLDRY - 03 90 20 44 10
ufa-rudloff@cfa-academie.fr

UFA Oberlin | STRASBOURG

Jonas EPAILLARD - 07 61 89 35 96
jonas.epaillard@cfa-academie.fr
Aurélie VILLAUME - 06 59 39 64 79
aurelie.villaume@cfa-academie.fr

UFA Paul-Emile Victor | OBERNAI

Céline ROYER - 07 64 82 26 41
celine.royer@cfa-academie.fr

UFA Schweisguth | SÉLESTAT

Laure KACZMARCZYK
06 60 79 25 45 - 03 88 58 07 98
laure.kaczmarczyk@cfa-academie.fr

UFA Schwilgué | SÉLESTAT

Kilian PROLHAC - 03 99 58 83 00
kilian.prolhac@ac-strasbourg.fr

UFA Stanislas | WISSEMBOURG

Manon KAPPS
06 58 63 70 86 | 03 88 54 16 95
manon.kapps@cfa-academie.fr

UFA Charles Pointet | THANN

Imran KELES
03 89 37 74 07 - 07 43 36 24 43
imran.keles@cfa-academie.fr

UFA Gustave Eiffel | CERNAY

Pierre MONNET
03 89 75 31 56 - 07 43 36 08 09
pierre.monnet@cfa-academie.fr

UFA Jean Mermoz | SAINT-LOUIS

Victoria VIEGAS
07 61 17 54 22 - 03 89 70 22 71
victoria.viegas@cfa-academie.fr

UFA Joseph Storck | GUEBWILLER

Nathalie KELLER
07 87 16 53 27 - 03 89 74 99 60
nathalie.keller@cfa-academie.fr

UFA Lazare de Schwendi | INGERSHEIM

Fanny GEBAUER - 03 89 27 92 40
fanny.gebauer@ac-strasbourg.fr

UFA Louis Armand | MULHOUSE

Imran KELES
07 43 36 24 43
imran.keles@cfa-academie.fr

UFA Roosevelt | MULHOUSE

Ilhèm YAHIA
06 49 32 08 23 - 03 89 36 20 90
ilhèm.yahia@cfa-academie.fr

UFA de l'association Sinclair | PFASTATT

Emilie FISCHER - 03 89 50 70 10
ufa@sinclair.asso.fr



FLASHEZ LE QR CODE

POUR ACCÉDER

AUX PAGES DES UFA



LA PLUS GRANDE OFFRE D'APPRENTISSAGE EN ALSACE !

1 **DIPLÔME
EMPLOI
SALAIRE**



- AUTOMOBILE - CYCLE - MOTOCYCLE
- BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS (BTP)
- COIFFURE - ESTHÉTIQUE
- COMMERCE - VENTE
- HÔTELLERIE - RESTAURATION
- INDUSTRIE
- INDUSTRIES GRAPHIQUES
- LOGISTIQUE
- MAINTENANCE DES MATÉRIELS
- MÉTIERS DU BOIS
- MÉTIERS DE BOUCHE
- SANTÉ - SOCIAL
- SÉCURITÉ
- SERVICES ADMINISTRATIFS
& DE GESTION

CFA ACADÉMIQUE ALSACE

2 rue Adolphe Seyboth

67000 STRASBOURG

03 88 14 10 10



www.cfa-academique.fr

